

EGALITÉ FEMMES-HOMMES

UN IMPACT POSITIF

déi
gréng



UN COUP D'ACCÉLÉRATEUR POUR PLUS D'ÉGALITÉ ENTRE FEMMES ET HOMMES

L'égalité entre femmes et hommes sur le plan social, économique et politique est un des principes fondamentaux de notre démocratie. Pour atteindre l'égalité, il faut mettre en œuvre des modèles qui garantissent la conciliation entre famille et travail, qui assurent une meilleure représentation des femmes dans la prise de décision économique et politique, qui permettent de diminuer l'écart des salaires entre hommes et femmes et qui combattent activement la violence à l'encontre des femmes. Durant la dernière décennie, les stratégies qui visent l'égalité des chances ont changé. Elles se sont d'ailleurs également intéressées au rôle des hommes dans notre société.

En 2013, le nouveau gouvernement a entamé un processus de modernisation du pays. Avec déi gréng, la politique de l'égalité entre femmes et hommes occupe désormais une place importante dans le programme gouvernemental. Ainsi, le gouvernement s'est donné comme objectif d'intervenir activement pour atteindre un meilleur équilibre au niveau de la prise de décision entre femmes et hommes, une première au Luxembourg. Par cette politique volontariste, il souhaite accélérer ce processus et faire changer les mentalités.



« La présence des femmes au niveau politique n'est pas uniquement une question de démocratie. Souvent les femmes soulèvent des autres points de vue qui peuvent aboutir à d'autres décisions politiques. »

Josée Lorsché, députée, échevine de la Commune de Bettembourg

LISTES ÉLECTORALES DES QUOTAS MINIMAUX

Les anciens schémas de partage des rôles sont en train de changer. Cependant, le nombre de femmes qui se lancent dans la politique en se présentant aux élections demeure toujours inférieur aux hommes. Les femmes restent encore sous-représentées dans les conseils communaux ainsi que dans la Chambre des députés. Les dernières décennies n'ont pas véritablement fait évoluer le taux de participation des femmes dans la prise de décision politique.

Le principe de listes paritaires constitue un des moyens pour augmenter la représentation des femmes en politique. Les députés attachent une grande importance à la modification de la loi sur le financement des partis politiques prévue par le gouvernement. Celle-ci prévoit des sanctions financières pour les partis qui ne respecteraient pas un quota minimum de 40% de personnes du sexe sous-représenté sur les listes. Cet instrument permettra d'accélérer l'évolution vers une représentation équilibrée des genres en politique.



« Il est important que les femmes participent à la prise de décision. Les entreprises profiteront ainsi pleinement de leur niveau de qualification et de leurs compétences. »

Façoise Folmer, membre du Comité exécutif et du Conseil à l'égalité entre femmes et hommes

POSTES DE DÉCISION

LE TOUR DES FEMMES

Face à la faible représentation des femmes dans la prise de décision, le gouvernement souhaite jouer un rôle précurseur. Jusqu'en 2019, il vise une représentation de 40% de femmes dans les conseils d'administration des établissements publics dans lesquelles l'État détient des participations. déi gréng saluent cette approche systématique au niveau des nominations des représentants du gouvernement dans ces organes de directions. De plus, ceci constitue un signal important pour faire évoluer les mentalités dans les entreprises privées.

Pour permettre aux femmes de gravir plus rapidement les échelons et d'atteindre des postes de direction dans les grandes entreprises, une proposition européenne vise à introduire des règles de quotas pour les organes de direction des entreprises privées. déi gréng soutiennent également cette initiative qu'il s'agit de mettre en œuvre rapidement.



« L'enfant doit être au centre des préoccupations. En incitant la mère à ne pas abandonner son travail, l'enfant pourra profiter davantage de ses deux parents et grandira avec un modèle de représentation égalitaire entre femmes et hommes. »

Sam Tanson, présidente du parti, échevine de la Ville de Luxembourg

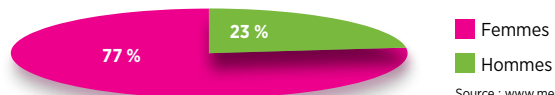
FAMILLE ET TRAVAIL

MÊMES CHANCES

À l'heure actuelle, ce sont majoritairement les femmes qui réduisent leur activité professionnelle lors de l'arrivée d'un enfant au sein de la famille. Cette interruption de leur activité professionnelle limite non seulement leurs perspectives d'évolution, mais les expose davantage au risque de pauvreté.

Il faut mieux répartir le travail rémunéré et le travail familial entre femmes et hommes. Les hommes doivent être encouragés à assumer leurs responsabilités familiales, une étape primordiale pour déi gréng. Dans ce sens, le gouvernement prévoit de réformer le congé parental. Plus flexibles, de nouveaux modèles devraient inciter les hommes à prendre un congé parental et soutenir les femmes dans l'organisation de leur carrière.

Bénéficiaires du congé parental en 2012



Source : www.mega.public.lu



« La réforme de l'avortement accorde enfin aux femmes le droit fondamental de disposer de leur corps et de décider seules de leur vie. »

Viviane Loschetter, présidente du groupe parlementaire, échevine de la Ville de Luxembourg

AVORTEMENT ENFIN L'AUTODÉTERMINATION

Le Grand-Duché se range désormais parmi les pays qui disposent d'une législation progressiste en ce qui concerne l'interruption volontaire de grossesse. Cette dernière n'est plus pénalisée dans le cadre d'un délai légal et elle est enfin considérée comme une question de santé. La femme enceinte qui désire avorter doit évaluer sa propre situation de vie et n'a plus besoin de se justifier - un droit fondamental à l'autodétermination. L'interruption volontaire de grossesse se déroulera à présent dans des conditions sûres et légales.

déi gréng soulignent l'importance d'une politique résolue de la prévention des grossesses non désirées. Pour les limiter, il faut à l'avenir mettre à disposition des moyens suffisants, comme la gratuité des dispositifs de contraception, y compris ceux de longue durée tels que stérilets et implants, ainsi qu'une politique systématique d'information et de sensibilisation des jeunes avec une généralisation des cours d'éducation sexuelle et affective.



« Le gouvernement aborde le problème de la prostitution de manière pragmatique. Il faut donner de nouvelles perspectives de vie aux prostituées et les protéger de toute forme de violence. »

Felix Braz, Ministre de la Justice

PROSTITUTION

VERS UN PLAN DE SORTIE

La prostitution, la traite des êtres humains et la violence sont intimement liées. La politique en matière de prostitution doit donc combattre les diverses formes de traite des femmes, l'exploitation des prostituées et le proxénétisme.

Le plan « Exit » du gouvernement axé sur la formation et la prévention, étend non seulement l'aide aux prostituées en mettant en place un encadrement social important, mais facilite surtout leur sortie de la prostitution.

Dans une société paritaire, les femmes et les hommes ne considèrent pas leurs partenaires sexuels comme une marchandise. Il est donc impératif d'établir un programme d'éducation sexuelle et affective, basé sur le respect mutuel et l'égalité entre les hommes et les femmes.

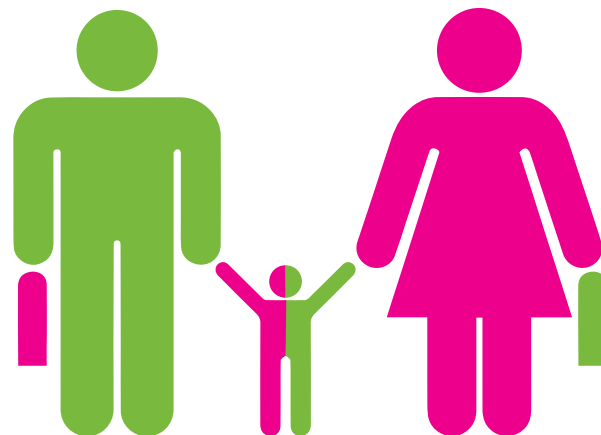
L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

AU CŒUR DE LA POLITIQUE VERTE

Depuis les débuts de déi gréng il y a 30 ans, la parité régit le quotidien du parti, tant au sein de ses organes de décision que sur les listes de candidates et candidats pour les élections législatives, communales et européennes.

Le Conseil à l'égalité entre femmes et hommes de déi gréng (Genderrot) a pour mission de promouvoir la participation paritaire des femmes et des hommes au niveau de la politique et de la société. Il élabore les objectifs et les orientations stratégiques de la politique de déi gréng en matière d'égalité entre femmes et hommes.

La participation équitable des femmes et des hommes dans tous les domaines de la vie sociale et économique est au cœur de la politique verte. Si vous partagez les mêmes valeurs, rejoignez-nous en devenant membre du parti. Plus d'infos sur www.greng.lu



déi gréng

3, RUE DU FOSSÉ
L-1536 LUXEMBOURG
TEL. (+352) 27 48 27 1
GRENG@GRENG.LU